



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/963
24 November 2010

FRENCH
Original : ENGLISH

840ème séance plénière

PC Journal No 840, point 1 de l'ordre du jour

DÉCISION No 963
RECOMMANDATION AU CONSEIL MINISTÉRIEL
D'ADOPTER UNE DÉCISION SUR LES DATES ET LE LIEU DE
LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE

Le Conseil permanent,

1. Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, tel qu'il figure dans le document MC.DD/4/10/Rev.1 du 2 novembre 2010 ;
2. Recommande que le Conseil ministériel adopte cette décision par une procédure d'approbation tacite expirant le 29 novembre 2010 à 9 heures HEC.